



Les lois du Football

Loi 2 : Le ballon

Définition et dimensions.

Les caractéristiques du ballon sont définies par les lois du jeu qui stipulent qu'il doit être sphérique, en cuir ou dans une autre matière adéquate.

Les dimensions du ballon varient selon les catégories d'âge et sont les suivantes :

Ballon Taille 5		
Compétitions		
Masculins : seniors, jeunes U15 à U19		
Féminines : seniors, jeunes U15F à U19F		
Circonférence	Poids	Pression
70cm au plus	450g au plus	1,1 bar au plus
68cm au moins	390g au moins	0,6 bar au moins

Ballon Taille 4		
Compétitions		
Masculins : U11 à U13		
Féminines : U11F à U13F		
Circonférence	Poids	Pression
66cm au plus	390g au plus	1,1 bar au plus
63,5cm au moins	350g au moins	0,6 bar au moins

Ballon Taille 3		
Compétitions		
Masculins : U7 à U9		
Féminines : U7F à U9F		
Circonférence	Poids	Pression
60cm au plus	320g au plus	1 bar au plus
57cm au moins	280g au moins	0,8 bar au moins

Conformément aux Règlements Généraux, relatifs aux dispositions particulières concernant l'organisation des différentes compétitions, il est stipulé que :

Les ballons sont fournis, sous peine de la perte du match, par le club visité et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme.

Sur un terrain neutre, les clubs doivent fournir chacun un ballon neuf et réglementaire sous peine d'une amende. L'organisateur doit pareillement présenter un ballon au moins sous peine d'une même amende. L'arbitre désigne celui avec lequel le jeu doit être commencé. Le ballon ne pourra être changé pendant le match qu'avec l'autorisation de l'arbitre.

A la fin du match, dès le coup de sifflet final, le ballon devra être remis à l'arbitre.

Remplacement d'un ballon défectueux.

Si le ballon éclate ou est endommagé en cours de match, la partie est arrêtée ; le match reprend, avec un nouveau ballon, par une balle à terre à l'endroit où se trouvait le premier ballon au moment où il a été endommagé ou éclaté.